



ENQUÊTE HÔTELLERIE



NOVEMBRE 2016

DES RÉSULTATS EN FORTE HAUSSE POUR L'HÔTELLERIE AU MOIS DE NOVEMBRE 2016

UN TAUX D'OCCUPATION EN HAUSSE DE 3,6 POINTS ET DES
NUITÉES EN FORTE HAUSSE DE 7,6%

> Les différents indicateurs hôteliers et leurs évolutions dans le département

Catégorie	Indicateurs	Évolution 2016/2015	En cumul depuis le début de l'an- née 2016	Evolution en cu- mul par rapport à 2015
Taux d'occupation	51,0 %	+ 3,6 pts	59,1%	+ 1,4 pt
Nuitées totales	184 523	+ 7,6 %	2 686 397	+ 1,9 %
Nuitées françaises	166 871	+ 7,5 %	2 229 619	+ 3,9 %
Nuitées étrangères	17 652	+ 9,4 %	456 778	- 6,8 %
Durée séjour	1,56	+ 0,04 jour	1,47	=
Part Clientèle affaires	60,6 %	+ 2,7 pts	45,0 %	+ 3,5 pts

L'hôtellerie départementale affiche des résultats en hausse au mois de novembre 2016, avec un TO de 51% (+3,6 points), et des nuitées en forte hausse de 7,6%. Il s'agit du second mois consécutif de reprise après une saison mitigée; ce qui devrait permettre de finir l'année en hausse (+1,4 pt de TO et + 1,9% de nuitées en cumul par rapport à fin novembre 2015).

La hausse des nuitées au mois de novembre est due à une très forte hausse de 7,5% des nuitées françaises mais aussi des nuitées étrangères, qui affichent une progression de 9,4%, et qui inversent une tendance négative observée pendant les 6 mois de la saison touristique estivale. De son côté, la clientèle d'affaires affiche une hausse de 2,7 points par rapport à novembre 2015, et la durée de séjour affiche une hausse de 0,04 jour (1,56 jour).



DES RÉSULTATS EN HAUSSE POUR TOUTES LES CATÉGORIES D'HÔTELS

TOUTES LES CATÉGORIE D'HÔTELS AFFICHENT UNE HAUSSE DE TO (ENTRE 2,3 ET 5,2 POINTS) ET DES NUITÉES EN FORTE HAUSSE (ENTRE 5,2 ET 9,3%).

> Les indicateurs par catégories d'hôtels et selon l'appartenance ou non à une chaîne

Catégorie	TO en %	Evolution 2016/2015	Nuitées	Evolution 2016/2015	Part des nuitées en %	Part de Clientèle étrangère en %
Global	51,0	+ 3,6 pts	184 523	+ 7,6 %	-	9,6 %
Non classé	45,0	+ 3,4 pts	18 140	+ 9,3 %	9,8 %	6,6 %
1 et 2*	53,3	+ 5,2 pts	50 866	+ 5,2 %	27,6 %	5,9 %
3*	50,1	+ 3,1 pts	73 105	+ 9,2 %	39,6 %	12,4 %
4 et 5*	53,3	+ 2,3 pts	42 412	+ 7,2 %	23,0 %	10,3 %
Hôtels de Chaîne	55,7	+ 5,1 pts	98 683	+ 13,7 %	53,5 %	11,1 %
Autres hôtels ⁽¹⁾	46,7	+ 2,0 pts	85 840	+ 1,4 %	46,5 %	7,8 %

⁽¹⁾ Autres: hôtels indépendants et chaînes volontaires

En ce mois de novembre 2016, on constate que l'écart de TO entre tous les hôtels classés (de 1 à 5*) est d'un peu plus de 3 points (3,2 points), et qu'il a tendance à se réduire par rapport aux mois précédents.

En terme d'évolution par rapport à novembre 2015, on constate que tous les hôtels, quel que soit leur classement, voient leur TO augmenter, et plus particulièrement l'hôtellerie de 1 à 2* (+ de 5 pts).

Ce sont les hôtels 1 et 2 * et 4 et 5* qui affichent les meilleurs TO avec 53,3%, devant les hôtels 3* avec 50,1%. Selon la stratégie commerciale adoptée par les hôtels, on constate que les hôtels appartenant à une chaîne enregistrent un taux d'occupation de 9 points supérieur aux hôtels indépendants et de chaînes volontaires, et qu'ils affichent une hausse de 5,1 points de leur TO par rapport à 2015.

Au niveau des nuitées, ce sont les hôtels 3 étoiles qui occupent la 1^{ère} place du département avec 39,6% des nuitées totales, assez loin devant les hôtels 1 et 2* avec 27,6%, et les hôtels 4 et 5 * avec 23% des nuitées. Comme pour le taux d'occupation, tous les hôtels, quelle que soit leur catégorie ou leur stratégie commerciale, affichent une progression du nombre de nuitées (7,6% au global).

De son côté, la clientèle étrangère ne représente plus que 9,6% des nuitées totales, et c'est dans l'hôtellerie 3* qu'elle est la plus présente (12,4%), devant l'hôtellerie 4 et 5* (10,3%).

UNE FORTE HAUSSE DES NUITÉES ÉTRANGÈRES AU MOIS DE NOVEMBRE

UNE HAUSSE DE 9,4% DES NUITÉES ÉTRANGÈRES, QUI CONCERNE SURTOUT LA CLIENTÈLE LOINTAINE, ET DANS UNE MOINDRE MESURE EUROPÉENNE.

> Les nuitées du département selon les nationalités étrangères

PAYS	Nuitées étrangères	Évolution 2016/2015 en %	Part des nuitées en %
Grande-Bretagne	3 252	- 29,3	18,4
Belgique	2 416	- 4,2	13,7
Allemagne	1 348	+ 33,2	7,6
Suisse	1 157	+ 47,0	6,6
Espagne	1 094	+ 77,9	6,2
Italie	616	+ 21,5	3,5
Russie	421	- 21,9	2,4
Pays-Bas	415	+ 1,0	2,4
<u>Sous total Europe</u>	<u>13 323</u>	<u>+ 5,8</u>	<u>75,5</u>
Etats Unis	2 402	+ 63,2	13,6
<u>Sous total Amérique</u>	<u>2 795</u>	<u>+ 28,5</u>	<u>15,8</u>
Chine	300	+ 144,0	1,7
Japon	324	+ 29,6	1,8
<u>Sous total Asie, Océanie, Australie</u>	<u>1 293</u>	<u>+ 9,4</u>	<u>7,3</u>
<u>Sous total Proche et Moyen Orient</u>	<u>155</u>	<u>+ 4,0</u>	<u>0,9</u>
<u>Sous total Afrique</u>	<u>241</u>	<u>+ 28,2</u>	<u>1,4</u>
<u>Total des nuitées étrangères</u>	<u>17 652</u>	<u>+ 9,4</u>	

Les hôtels du département enregistrent une forte hausse de 9,4% des nuitées étrangères par rapport à novembre 2015, qui s'explique par une forte hausse des clientèles lointaines et dans une moindre mesure des clientèles européennes.

La hausse des nuitées des clientèles européennes est principalement due aux clientèles allemande, suisse, espagnole et italienne. Par contre, on constate une forte baisse des 2 premières clientèles, à savoir la clientèle britannique (-29,3%) et la clientèle belge (- 4,2%)

Sur le podium des clientèles étrangères, on retrouve le Royaume-Uni en première position, devant la Belgique et les Etats Unis.



Concernant la répartition des nuitées étrangères entre les différents continents, les européens atteignent 75,5%. La clientèle venant d'Amérique arrive en deuxième position avec 13,6% des nuitées, suivie de la clientèle venant d'Asie (7,3%), d'Afrique (1,4%) et du Proche et Moyen Orient (0,9%).

DES RÉSULTATS EN HAUSSE POUR PRESQUE TOUS LES TERRITOIRES EN TERMES DE TAUX D'OCCUPATION ET DE NUITÉES

DANS CE CONTEXTE DE HAUSSE GÉNÉRALE, ET POUR LE SECOND MOIS CONSÉCUTIF, RENNES METROPOLE AFFICHE UN TO ET DES NUITÉES SUPÉRIEURS À SAINT-MALO AGGLOMÉRATION

> La fréquentation hôtelière par territoire

ESPACE	TO en %	Évolution 2016/2015 en points	Nuitées	Évolution 2016/2015 en %	Part Clientèle étrangère en %	Part de clientèle d'affaires en %
Région Bretagne	46,6	+ 2,4	448 504	+ 7,8	9,2	61,1
Saint-Malo Agglomération	42,4	+ 0,8	54 581	+ 0,5	13,1	31,1
Pays de Saint-Malo	40,5	+ 0,5	68 762	- 2,1	11,7	31,8
Rennes Métropole	61,9	+ 6,4	95 415	+ 15,4	9,0	77,5
Pays de Rennes	61,5	+ 6,4	97 598	+ 15,7	8,9	77,3
Pays de Fougères, de Vitré et des Vallons de Vilaine (1)	45,6	+ 2,3	13 209	+ 7,5	5,6	79,3
Pays de Brocéliande, de Redon et de Ploërmel (2)	39,7	+ 1,0	9 995	+ 8,6	5,5	70,8

Au mois de novembre 2016, la Bretagne voit son taux d'occupation augmenter de 2,4 points et ses nuitées fortement progresser de 7,8%. De son côté, le département d'Ille-et-Vilaine, qui réalise 41% des nuitées bretonnes du mois de novembre, affiche dans quasiment tous les territoires des résultats en hausse.

Les hôtels de Rennes Métropole affichent un TO de 61,9% en hausse de 6,4 points. Au niveau des nuitées, les hôtels de Rennes Métropole, qui réalisent près de 52% des nuitées départementales, ont enregistré 15,4% de nuitées en plus.

Les hôtels de Saint-Malo Agglomération affichent un TO de 42,4%, en hausse de 0,8 point. En terme de nuitées les hôtels de St-Malo Agglomération, qui ont réalisé près de 30% des nuitées départementales, affichent une très légère hausse de 0,5%.

Le Pays de Fougères affiche une hausse de son TO de 2,3 pts et de 7,5% de ses nuitées, et le Pays de Brocéliande affiche aussi une hausse de 1 pt de son TO et de 8,6% de ses nuitées.

Source: Enquête de fréquentation hôtelière / Direction du Tourisme / INSEE Bretagne / Réseau MORGOAT module hôtellerie



Depuis le 1er janvier 2014, l'enquête de fréquentation hôtelière a évolué pour prendre en compte les changements de classification, avec notamment la suppression de la catégorie « 0 étoile » et la création de la catégorie « 5 étoiles ».

Taux de réponse d'octobre 2016 : 78,7 (- 5,9 pts par rapport à 2015). Les résultats 2016 sont obtenus avec une précision de + ou - 1 point.

(1) Pays de Fougères, Vitré et Vallons de Vilaine dénommé Pays de Fougères

(2) Pays de Brocéliande, Redon et Ploërmel dénommé Pays de Brocéliande

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME HAUTE BRETAGNE ILLE-ET-VILAINE

5 rue du Pré Botté - BP60149 - 35101 Rennes cedex 3
Tél. 02 99 78 47 47 - Fax 02 99 78 33 24

<https://pro.bretagne35.com/chiffres-etudes>

Contact : Jean-Christophe Nicolle—jc.nicolle@bretagne35.com - 02 99 78 47 44

Haute Bretagne
Ile & Vilaine
TOURISME